

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	14 (1968)
Heft:	3
Rubrik:	Assemblée générale de la Société suisse de gymnastique de Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE GYMNASTIQUE DE PARIS

Le 13 janvier, la S.S.G.P., cette importante société dans notre colonie de Paris, a tenu son assemblée générale à la brasserie « Aux Armes de Colmar ».

A l'issue de cette assemblée, à laquelle un grand nombre de membres assistait et au cours de laquelle tout le comité sortant a été confirmé pour une nouvelle année, a eu lieu un dîner amical qui était présidé par M. l'ambassadeur Dupont et auquel assistaient M. le consul Guélat, le colonel Evéquoz, attaché militaire, et son adjoint le premier-lieutenant Geiser.

Après cette choucroute, dont se sont régalés tous les convives, le colonel-brigadier Nicolas, qui est venu spécialement de Suisse accompagné de Madame et du major Vogt, de son état-major, nous a fait l'honneur d'une conférence intitulée : « Raison d'être et raison d'espérer : le soldat et le sportif suisses au-delà de nos frontières. »

A notre grand regret, il nous est impossible de transcrire tout l'exposé de l'orateur, mais nous nous permettons de citer quelques extraits qui s'adressent soit aux colonies suisses en général, et à notre société en particulier.

Pour commencer, le colonel-brigadier Nicolas exprime la difficulté qu'il éprouve de parler d'amour du pays aux Suisses de l'étranger : « ... car pour avoir déjà eu l'occasion et l'honneur de m'adresser à des auditoires suisses à l'étranger, j'ai découvert dès l'abord la grandeur de leur patriotisme, je dirai presque le véritable patriotisme ».

« ... J'ai dû me rendre à l'évidence, dès le premier contact avec les colonies suisses à l'étranger, à quel point mon propre patriotisme et, à plus forte raison celui que l'on professait en général chez nous, pouvait paraître fade, tiède, édulcoré en face du leur si exalté et exaltant, si vivifiant, si immense et si inconditionnel. »

« ... Permettez-moi, en toute simplicité et sans vouloir attenter à votre modestie, vous rendre déjà l'hommage qui vous est dû pour tout l'amour que vous ne cessez de porter à votre pays. »

L'orateur nous expose ensuite d'une façon extrêmement précise et fascinante les idées créatrices qui ont présidé à la création de la Société fédérale de gymnastique issue d'une réunion d'étudiants qui se proposaient de former une association pour créer, après les troubles de 1815 résultant d'une occupation étrangère de la Suisse pendant quinze ans, « une Suisse fière vis-à-vis de l'étranger et unie à l'intérieur de ses frontières ».

C'est ainsi qu'une des premières tâches que se donna ainsi cette Société à sa fondation fut le développement physique de ses membres, afin de pouvoir donner à la patrie des défenseurs capables.

Le but final de toute cette préparation physique et morale était bien donc le renforcement de notre défense nationale !

C'est de ce concept militaire qu'est née en vérité toute notre gymnastique moderne. Il faut convenir qu'on l'a bien oublié, mais peut-être moins profondément qu'on pourrait le croire.

C'est dans ce contexte-là, dans toute cette ambiance et sous la force expansive de ces manifestations nationales, que se créa, trente et un ans seulement après la constitution de la Société fédérale, c'est-à-dire en 1863 déjà, votre propre section de Paris.

Nous devons encore aujourd'hui admirer l'esprit civique de ses promoteurs qui entendaient renouveler ici, sur ce sol parisien, le geste des étudiants zofingiens de 1832 à Aarau.

Car tout paraissait devoir s'opposer en ces lieux à la réalisation d'un semblable projet.

Il leur a donc fallu une foi à toute épreuve pour parvenir à mener à chef leur dessein.

Par suite, il leur en a fallu encore bien plus, de même qu'à tous ceux qui leur ont succédé à la direction tant administrative que technique de votre section durant ses cent cinq ans d'existence pour maintenir celle-ci sans cesse en vie, non seulement au ralenti sous une forme quasi végétative, mais en constante activité.

Que d'obstacles à vaincre, que d'inerties à transformer en dynamisme, que d'indifférences, de tiédeurs, de négligences à transmuter en enthousiasme agissant !

Ce que cela suppose de dévouement, de dépenses d'énergie, de volonté, seuls vos dirigeants pourraient vous en énumérer la somme. Mais il n'est nul besoin d'être grand clerc pour le deviner tant soit peu. Je ne m'en référerais qu'à votre propre bulletin. J'y ai relevé le passage suivant extrait de la publication du rapport que votre président adressait à votre assemblée générale de 1965 :

« Le programme technique ne prévoit pas de concours en 1966, le nombre d'actifs n'est malheureusement pas assez important pour pouvoir former une section. »

Un tel aveu désabusé ne laissait certes rien augurer de très favorable pour la vitalité présente et future de votre société. Cela n'empêchait néanmoins nullement votre président d'enchaîner aussitôt comme il suit : « Cependant, le président exprime la ferme volonté de tous les actifs de faire l'impossible pour aller à Berne en 1967. »

Votre moniteur, dans le même bulletin, confirmait aussi sa foi en surenchérisant : « Je crois qu'avec la volonté et la persévérance, nous arriverons à former un effectif capable d'affronter Berne 1967 avec fierté et la tête haute. »

Et vous avez réalisé l'impossible ! Votre section, non seulement s'est trouvée présente à Berne, mais s'y est comportée fort dignement faisant honneur à son renom et à l'emblème suisse qu'elle arbore si fièrement en terre étrangère.

Aussi, tant qu'il y aura des dirigeants de cette trempe-là, animés de cet idéal gymnastique et patriotique, il n'y aura jamais lieu de désespérer pour l'avenir de votre société.

Après avoir souligné le fait que la gymnastique a été primitivement pratiquée en vue du service militaire et que cette conception, au cours des années, a évolué vers la pratique du sport pour le sport, pour le délassement et la santé physique et morale, l'orateur poursuit :

« Il est évident tout d'abord que, si la pratique de notre gymnastique doit en fin de compte ainsi renforcer notre défense nationale, cette condition implique que nos sociétés de gymnastique doivent rester profondément suisses. »

Cette exigence ne signifie toutefois aucunement qu'elles doivent se replier sur elles pour se mettre à brandir le drapeau de la xénophobie. Non, nos sociétés, nullement exclusives, ouvrent toutes grandes leurs portes à toutes les nationalités.

Ce m'est un vif plaisir d'avoir pu constater, par exemple, que vos rangs à Berne comprenaient nombre d'amis français. De même, il faut saluer avec une grande joie la participation de maintes de nos sections à des fêtes étrangères ou vice versa.

Ce compagnonnage et ces échanges créent ainsi des liens d'amitié et de solidarité qui brisent les cadres étroits des frontières nationales et représentent — qui sait ? — peut-être un des moyens qui forgera l'esprit de l'Europe unie de demain.

Et l'orateur conclut son exposé :

« Il nous faut et nous faudra sans cesse rechercher non les motifs de division, sinon pour les combattre et les éliminer, mais bien tout ce qui peut nous rapprocher, nous lier les uns aux autres, nous unir, si nous voulons avoir des raisons d'espérer dans l'avenir de notre pays. »

« ... Etre Suisse, c'est être un pour tous et tous pour un. »

Pendant toute la conférence furent projetées des vues splendides de la patrie, vues qui n'avaient aucune relation avec le texte, mais les images parlaient également à notre cœur et notre amour pour notre patrie.

Cette splendide réunion s'est clôturée par la projection d'un film, suite à la fête de l'armée suisse qui a eu lieu à Bière en septembre 1964.

Le colonel-brigadier fut chaleureusement applaudi et remercié pour sa conférence et pour le déplacement qu'il a fait spécialement pour la S.S.G.P. en particulier, et la colonie suisse de Paris en général, colonie qui était largement représentée par des membres des autres sociétés suisses à Paris.

LE HAVRE

M. Jung, nommé consul général à Sydney, et Madame, viennent de quitter Le Havre pour leur nouvelle résidence.

Avant leur départ, les Suisses de Normandie ont tenu à leur exprimer leur sympathie et une soixantaine de compatriotes se sont groupés autour d'eux pour prendre le verre de l'amitié.

Dans le courant de la soirée, le président de la Société l'« Helvétia », du Havre, adressa, au nom de tous les Suisses de Normandie, des remerciements à M. le Consul pour son inlassable activité en faveur de la communauté suisse, et à M^e Jung pour ses aimables réceptions, toujours si réussies.

Les fleurs et les souvenirs qui leur furent remis par deux jeunes compatriotes ont concrétisé ces remerciements.

Par un heureux hasard, notre futur consul et M^e Steiner se trouvaient ce jour-là au Havre pour une courte visite et ont bien voulu accepter d'assister à notre réunion.



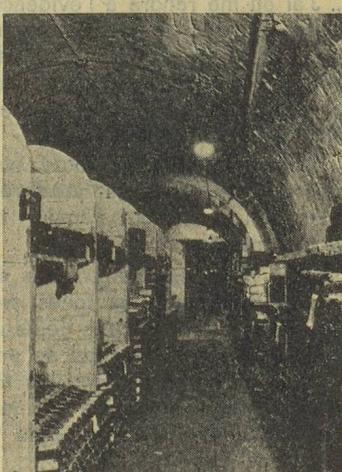
Bureau de réception

colis-cadeaux de Vins Suisses

PROCHASSON & Cie

76, rue d'Alsace

92-COURBEVOIE - Tél. 333-02-29



Vue de la cave de vieillissement

- | | |
|------|--|
| N° 1 | 6 FECHY, 6 LUINS 1962 |
| N° 2 | 4 ST-SAPHORIN, 4 EPESSES, 4 AIGLE 1966 |
| N° 3 | 6 FENDANT, 6 DOLE 1966 |
| N° 4 | 6 YVORNE, 6 DEZALEY 1966 |

97,00

109,00

113,00

125,00

Franco pour Paris et proche Banlieue de Courbevoie, pour ailleurs, départ Courbevoie, emballage compris. — Demandez les tarifs de transport.